

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 38

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

OBJET

Prononciation de la caducité du solde de plusieurs subventions et désaffectations
des diverses opérations

**Direction de l'Economie de l'Aménagement et de la Recherche
Service de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
1.22.57**

PRESENTATION

Par délibération n°42 du 29 mars 2013, l'Assemblée départementale a décidé :

- De porter, à compter du 1^{er} janvier 2013, la règle de caducité de deux à trois ans pour toutes les subventions d'investissement votées par le Conseil Départemental et la Commission Permanente.
- De maintenir le régime particulier de 4 ans pour les équipements dédiés à la recherche, à l'enseignement supérieur, et à la diffusion de la culture scientifique et technique. Le délai de caducité court à partir de la date de la délibération de la commission permanente.
- Une prorogation exceptionnelle d'un an pourra être octroyée, à la demande du bénéficiaire, sur simple courrier signé par la Présidente ou son délégué.
- La caducité des subventions sera prononcée par l'assemblée ayant voté l'aide départementale initialement (Conseil Départemental ou Commission Permanente).

OBJET DU PRESENT RAPPORT

L'objet du présent rapport est de soumettre à votre agrément la prononciation de la caducité du solde des subventions suivantes :

- Solde de 250 000€ sur une subvention de 1 000 000€ attribuée par délibération N°83 du 01 octobre 2010 l'Université de Provence pour l'opération de restructuration du Campus St Charles à Marseille et qui n'a pas été réalisée dans sa totalité,
- Solde de 54 515€ sur une subvention de 158 650€ attribuée par délibération N°34 du 13 juillet 2012 à Aix-Marseille Université pour l'opération INOVSYS et qui n'a pas été réalisée dans sa totalité,
- Solde de 40.50€ sur une subvention de 75 000€ attribuée par délibération N°130 du 29 novembre 2013 à Aix-Marseille Université pour le compte du Laboratoire Chimie Environnement pour l'acquisition d'un équipement d'isotopie et qui n'a pas été réalisée dans sa totalité,
- Solde de 7 554.49€ sur une subvention de 50 000€ attribuée par délibération N°35 du 13 juillet 2012 au CNRS Délégation Provence et Corse pour le compte du Centre de Physique des Particules de Marseille pour le développement du projet POWERMATE qui n'a pas été réalisé dans sa totalité,

- Solde de 9 584.77€ sur une subvention de 100 000€ attribuée par délibération N°149 du 03 juin 2013 à Aix-Marseille Université pour le compte de l'Institut des Matériaux Microélectroniques Nanosciences de Provence (IM2NP) pour le projet LOKEOS et qui n'a pas été réalisé dans sa totalité,
- Solde de 6 932.08€ sur une subvention de 50 000€ attribuée par délibération N°115 du 19 juillet 2013 au CEA CADARACHE pour le compte du laboratoire SBVME et de l'IRSN pour le projet CELLIMAG et qui n'a pas été réalisé dans sa totalité,

Et donc, la prononciation de la désaffectation et le désengagement des montants correspondants pour un montant total de 328 626.84€.

INCIDENCE FINANCIERE

Autorisation de Programme	2008/17017D	Montant de l'AP en M52	Total affecté à ce jour	Nouvelle affectation	Nouveau total affecté
		5 524 036.63	5 394 496.63	-78 626.84	5 315 869.79
Détail nouvelle affectation		Désaffectation de l'opération INOVSYS UNIMECA d'Aix-Marseille-Université. 2012-17017-1010914			
OPERATION	2012-17017-1010914				
Dont IB	204/23/204111		158 650	-54 515.00	104 135.00
Détail nouvelle affectation		Désaffectation de l'opération ISOTOPIE d'Aix-Marseille-Université 2013-17017-1011628			
OPERATION	2013-17017-1011628				
Dont IB	204/23/204111		75 000.00	-40.50	74 959.50
Détail nouvelle affectation		Désaffectation de l'opération POWERMATE du CNRS 2012-17017-1010911			
OPERATION	2012/17017/1010911				
Dont IB	204/23/204111		50 000.00	-7 554.49	42 445.51
Détail nouvelle affectation		Désaffectation de l'opération LOKEOS d'Aix-Marseille-Université 2013-17017-1011413			
Opération	2013-17017-1011413				
Dont IB	204/23/204111		100 000	-9 584.77	90 415.23
Détail nouvelle affectation		Désaffectation de l'opération CELLIMAG du CEA Cadarache 2013-17017-1011485			
OPERATION	2013-17017-1011485				
Dont IB	204/23/204111		50 000	-6 932.08	43 067.92

Autorisation de Programme	2007-17017A	Montant de l'AP en M52	Total affecté à ce jour	Nouvelle affectation	Nouveau total affecté
		30 000 000	30 000 000	-250 000	29 750 000
Détail nouvelle affectation		Désaffectation de l'opération Campus st Charles de l'Université de Provence (AMU) 2010-17017-1009910			
OPERATION	2010/17017/1009910				
Dont IB	204/23/20411		500 000		500 000
Dont IB	204/23/20411		250 000		250 000
Dont IB	204/23/204113		250 000	-250 000	0

PROPOSITIONS

Sur avis favorable de Madame la Déléguée à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, il conviendrait d'autoriser, pour des raisons dûment motivées la prononciation de la caducité du solde des subventions sus citées,

Je vous propose :

- D'approuver les montants des désaffectations ou la modification des affectations comme indiqué dans le rapport pour un montant total de 328 626.84€.

En cas de décision favorable de votre part, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération suivante.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

FICHE TECHNIQUE

Prononciation de la caducité du solde de plusieurs subventions et désaffectations des diverses opérations En application des règles internes à la collectivité conformément au rapport n°42 du 29 mars 2013.

Total désaffecté et désengagé : 328 626.84€

Désignation du Bénéficiaire	Commissions	Subventions accordées	Montant de la désaffectation et du désengagement
Université de Provence pour le Campus St Charles	N°83 du 01/10/2010	1 000 000.00€	-250 000.00€
Aix-Marseille-Université pour UNIMECA Projet INOVSYS	N°34 du 13/07/2012	158 650.00€	-54 515.00€
Aix-Marseille-Université pour le LCE Projet ISOTOPIE	N°130 du 29/11/2013	75 000.00€	-40.50€
CNRS pour Centre de Physique et de Particules de Marseille UMR 7346 Projet POWERMATE.	N°35 du 13/07/2012	50 000.00€	-7 554.49€
Aix-Marseille-Université pour IM2NP Projet LOKEOS	N° 149 du 03/06/2013	100 000.00€	-9 584.77€
CEA CADARACHE pour Projet CELLIMAG	N°115 du 19/07/2013	50 000.00€	-6 932.08€
TOTAL			-328 626.84€